

**Procès-verbal
de l'AGA de l'APELN
tenue le 12 août 2018 à 9 h au
Centre récréatif Aimélaquois de Saint-Aimé-des-Lacs**

1 - Un mot de bienvenue est adressé par Louise Fortier, présidente, et elle présente les invités qui sont Madame Claire Gagnon, mairesse de Saint-Aimé-des-Lacs, Jo-Annie Boulianne, conseillère, Messieurs Marc-André Lussier, Thomas-Louis Thivierge et Cajetan Guay, conseillers, ensuite les membres du CA sont présentés : Marie-Andrée Savard, vice-présidente; Jean-François Laberge, trésorier; Claude Jutras, secrétaire; Michel Fortin, Pascal Dufour et Sylvain Gélinas, tous administrateurs et elle rappelle la mission de l'Association devant une assemblée de 44 représentants de propriétaires pour un total de 58 membres.

2 - Claude Jutras présente l'ordre du jour et prend note des points ajoutés au varia. Il est proposé par Diane Allaire, appuyé par Jean Giroux, que l'ordre du jour soit accepté.

3 - Claude Jutras fait lecture du procès-verbal de l'AGA de 2017. Il est proposé par Denise Angers, appuyé par Gaston Dufour que le PV de l'AGA du 27 août 2017 soit accepté.

4 - Jean-François Laberge présente les états financiers :
Il est proposé par Diane Allaire, appuyé par Marc Bareil, que les états financiers soient acceptés.

5 - Rapport des vérificateurs :
Simon Lapointe présente le rapport conjointement avec Michel D'Amours. Il est proposé par Clément Savard, appuyé par Jean-Louis Côté, que le rapport des vérificateurs soit accepté.

6 - Rapport de la présidente sur les activités 2017-2018 :
Elle décrit les différentes activités du conseil d'administration et aussi ce qui viendra dans la prochaine année.
Ce document est en annexe et aussi sur le site Web.

7- Marie-Andrée Savard résume le rapport des tests d'eau de 2017 du Réseau de surveillance volontaire des lacs et mentionne que les résultats démontrent une dégradation de la qualité de l'eau. Elle précise cependant que les résultats sont mitigés, car la fréquence de prise des tests est basse et, au moment des relevés, une présence importante de cyanobactéries a été constatée. Les résultats sont déposés sur le site Web.

Nous continuons à faire partie de ce réseau pour nos tests et ceux-ci sont faits en 2018 et les résultats viendront l'an prochain. Il est aussi suggéré de prendre la température de l'eau.

Lorsque Marie-Andrée explique que les tests de cette année sont retardés en raison du fait que certains tributaires sont à sec, Jean-Louis Côté mentionne qu'un tributaire ne peut pas être à sec, mais on lui mentionne que les spécialistes d'Hémisphère confirment que quelques tributaires sont effectivement à sec.

Marie-Ève Côté s'informe des normes pour la baignade. Nous lui indiquons que les tests pour les coliformes sont faits par la municipalité, mais pas pour les cyanobactéries.

Julie Massicotte demande à qui s'adresser lorsqu'il y a des cyanobactéries en rapport à la baignade. Nous lui mentionnons qu'il vaut mieux s'abstenir de se baigner et de toujours avvertir la municipalité de la situation, car c'est l'organisme responsable.

Alain Desmeules mentionne que la pêche est normale cet été.

Julie Massicotte demande s'il est possible d'empêcher la pêche : nous l'informons que le ministère de la Faune est responsable de cette décision.

Philippe Rouleau s'informe si la présence de sangsues est bon signe pour le lac : la réponse est oui.

8- Élections des administrateurs :

Il est proposé par Martin Jean, appuyé par Sylvain Gagnon, que Marie-Andrée Savard soit présidente d'élection et que Claude Jutras en soit le secrétaire.

Il est proposé par Bernard Dufour, appuyé par Jean-Louis Côté, que l'assemblée accepte la candidature de Nicolas Laflamme malgré le fait qu'il n'a pas respecté l'article 6.3 des statuts et règlements.

Jean-Louis Côté propose Sylvain Gélinas, celui-ci accepte.

Denise Angers propose Pascal Dufour, celui-ci accepte.

Alain Desmeules propose Sylvain Gagnon, celle-ci accepte.

Nicole Lefrançois propose Philippe Rouleau, celui-ci refuse.

Il est proposé par Jean-Louis Côté appuyé par Claude Lemelin de mettre fin aux mises en candidature.

9- Élections des vérificateurs :

Simon Laberge propose Michel D'Amours, celui-ci accepte.

Marc Bareil propose Simon Lapointe, celui-ci accepte.

Il est proposé par Claude Lemelin appuyé par Rock Boulianne de mettre fin aux mises en candidature.

10- Varia :

Jean-Louis Côté propose d'éliminer la taxe de secteur actuelle pour la remplacer par un tarif de lavage et de mise à l'eau pour tout le monde et que le prix actuel soit triplé pour les gens de l'extérieur et recommande que l'APELN gère la rampe de mise à l'eau.

Jean Beaulieu rappelle que le lac est très malade, qu'il y a un non-respect des bouées pour la vitesse de 10 km/h entre le rivage et les bouées dans le but d'une navigation sécuritaire, d'éviter l'érosion des berges et d'éviter le brassage des sédiments. Il mentionne aussi que le lavage des embarcations est déficient, car la possibilité d'importer le myriophylle à épis est très préoccupante pour les propriétaires, que la distribution du code d'éthique et la carte de navigation n'est pas faite. Il demande que la distribution du code d'éthique et carte de navigation soit faite et surtout que la carte soit expliquée aux usagers.

Marc Bareil revient avec la taxe de secteur des propriétaires en comparaison du fait qu'aucuns frais de lavage des bateaux ne sont exigés des résidents saisonniers des trois campings, il souligne le manque d'équité, car ces usagers utilisent le lac sans participer à sa sauvegarde.

Sylvain Gagnon mentionne qu'il est important de se présenter aux réunions municipales, car ce sont les élus qui décident de la gestion de la base de plein air et de la station de lavage.

Clément Savard s'informe des statistiques de mises à l'eau. Ces données seront remises par la municipalité à la fin de la saison.

Julie Massicotte demande si la municipalité effectuera un suivi concernant la végétalisation, nous lui recommandons de se présenter aux assemblées mensuelles et de poser la question à ce moment.

Rock Boulianne parle de la sécurité sur le lac qui est très déficiente, de la très grande vitesse des embarcations venant de l'extérieur, que des étrangers venant de la plage s'installent sur son quai. Il suggère que les tarifs soient augmentés de façon importante pour diminuer l'achalandage.

11- Période de questions :

Jeannot Létourneau mentionne qu'il y a un manque de végétalisation à la plage municipale par comparaison à ce qu'on demande aux riverains.

Vaughn Boies mentionne qu'il y a des mises à l'eau illégales, nous l'invitons à en informer l'inspecteur municipal.

Dave Dallaire mentionne que ce ne sont pas les bateaux qui polluent le lac, mais les installations septiques des riverains et que ces installations soient vérifiées par le ministère au lieu de la municipalité.

Diane Allaire s'informe du suivi des installations septiques, nous l'invitons à s'informer auprès de l'inspecteur municipal. Elle mentionne aussi que les bateaux motorisés ne respectent pas les kayaks ou autres embarcations.

Jean-Louis Côté mentionne qu'il y aura une baisse des évaluations municipales si le lac n'est plus praticable.

Denise Angers veut savoir si Sani-Charlevoix vérifie la perforation des fosses de rétention, selon les informations que nous détenons, la firme doit vérifier et informer l'inspecteur municipal s'il y a des anomalies.

Joceline Dallaire revient aussi sur les fosses de rétention perforées et sur la vidange de ces fosses.

Marie-Ève Côté se questionne sur l'efficacité de certains champs d'épuration et la perforation des fosses de rétention.

Rock Boulianne propose l'installation d'égouts et d'eau municipale autour du lac.

Joceline Dallaire mentionne que des résidents du bassin versant sont délinquants.

Jean Beaulieu suggère d'arrêter le colportage et de dénoncer aux autorités compétentes.

Julie Massicotte suggère d'utiliser des moteurs électriques pour les embarcations.

Louise Fortier rappelle d'utiliser le site Web et la page Facebook de l'APELN, elle demande aussi des volontaires pour la mise à l'eau des bouées.

12- Jean Beaulieu propose la levée de l'assemblée à 11 h 30.

Note : Toutes les propositions ont été acceptées à l'unanimité.

Louise Fortier, présidente

Claude Jutras, secrétaire

Rapport de la présidente 2017-2018

Je peux vous dire qu'encore une fois nous avons été passablement occupés l'an dernier, nous avons eu plusieurs rencontres pour discuter des enjeux, pour revoir les prochaines étapes de nos plans d'action. Nous avons travaillé en collaboration avec la municipalité et avec l'OBV.

Pour 2017-2018, nous avons continué d'exécuter le plan d'action qui vous a été présenté le 16 juin dernier par l'OBV.

Toujours en collaboration avec les gens de la municipalité, nous avons poursuivi les efforts pour la végétalisation des berges. La végétalisation des bandes riveraines est recommandée par tous les organismes qui observent l'évolution et le vieillissement des lacs. C'est une action importante parce que les racines des végétaux font un travail de rétention d'eau surtout quand il y a des trombes d'eau comme celles que l'on connaît maintenant et ils empêchent aussi les sédiments de se retrouver dans le lac sans compter que les racines se nourrissent de phosphore, donc ce qu'elles absorbent ne s'enfuit pas dans le lac.

Ensuite, conformément à son règlement, la municipalité a entrepris de revoir les installations septiques des résidences autour du lac. Certains propriétaires ont reçu une lettre au début de juillet où l'on mentionnait que c'était à la suite de la demande de l'Association que le groupe Hémisphère avait été mandaté. Il y a eu une erreur dans le texte de cette lettre, nous n'avons pas demandé à la municipalité de mandater le groupe Hémisphère, elle l'a fait en rapport avec son règlement qui demande que les installations septiques soient adéquates.

On a également refait un code d'éthique plus lisible pour interpeller tout le monde, tant les riverains et riveraines que les propriétaires d'embarcation qui utilisent le lac ponctuellement. D'ailleurs à ce sujet, j'aimerais remercier Sylvain Gélinas qui s'est chargé de la conception, de la mise en page et de l'impression de centaines d'exemplaires à un prix très avantageux pour nous.

Pour 2018-2019, nous continuerons de surveiller les tributaires où nous comptons intervenir pour réduire l'apport externe en phosphore.